

MAIRIE
DE
SANDRANS
01400

Tél.04 74 24 52 20
Fax.04 74 24 52 37

CONSEIL MUNICIPAL n°25
du 27 Juin 2016 à 20 heures 00

COMPTE-RENDU

L'an deux mille seize et le 27 Juin à 20 heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard OLLAGNIER, Maire

Présents : Bernard OLLAGNIER, Eric SCHNEIDER, Jean-François MORELLET, Géraldine VINTER, Daniel DELATOUR, Marc MAZET, Serge ROUSSET, Sandrine ROY, Christelle THOMASSON.

Absent excusé : Alexandra GHIDELLI donne pouvoir à Bernard OLLAGNIER

Absent : Bernard JOSSERMOZ, Nathalie COLOMB, Magalie RENARD

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal

Madame Sandrine ROY est élue secrétaire de séance.

Monsieur Bernard OLLAGNIER demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour deux points à traiter :

- FDSEA – Demande de classification de la commune en catastrophe naturelle.
- Fonds de concours intercommunal : Demande d'aide pour la rénovation de l'appartement du presbytère

A/ Approbation du compte rendu n°24 du 23 Mai 2016

Le compte rendu du conseil municipal n°24 est approuvé à l'unanimité des 10 voix

B/ Délibérations :

1-SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de communication de L'Ain)

Suite à la modification du règlement intérieur et des statuts du SIEA lors de l'assemblée générale du 9 avril dernier, un délégué suppléant est à élire pour la commune de Sandrans. A ce jour le délégué titulaire est Bernard OLLAGNIER et le délégué suppléant est Daniel DELATOUR.

Les Conseillers Municipaux nomment à l'unanimité des 10 voix Eric SCHNEIDER en délégué suppléant qui s'est porté seul candidat.

2-Commission Appel d'Offre

Suite à la réforme des dispositions applicables aux marchés publics entrée en vigueur le 1 Avril 2016, un membre titulaire et un membre suppléant doivent être élus pour la commission appel d'offre qui est composée à ce jour de Bernard OLLAGNIER, Jean-François MORELLET et Bernard JOSSERMOZ comme titulaires et Eric SCHNEIDER, Marc Mazet et Daniel DELATOUR comme suppléants.

Les Conseillers Municipaux nomment à l'unanimité des 10 voix Serge ROUSSET, membre titulaire, et Sandrine ROY, membre suppléant, de la commission appel d'offre.

3-SAFER Rhône-Alpes

Suite à la vente de la propriété de Monsieur et Madame Richard DUISIT, à une structure sociétaire dont Monsieur DUISIT sera le gérant, la SAFER sollicite le conseil municipal pour obtenir un agrément de son intervention dans ce projet de développement local.

Les Conseillers Municipaux accordent à l'unanimité des 10 voix un agrément pour l'intervention de la SAFER.

4-Dotation territoriale 2017

Monsieur Damien ABAD, député de l'Ain et Président du Conseil départemental, nous informe d'un appel à projet 2017 pour lequel une aide au département serait sollicitée. Monsieur le Maire propose la rénovation du bâtiment de l'école, la cantine garderie et d'une partie de la salle des fêtes comme projet pouvant bénéficier de cette aide.

Les Conseillers Municipaux votent à l'unanimité des 10 voix la réalisation du projet de rénovation du bâtiment de l'école, de la cantine garderie et d'une partie de la salle des fêtes.

5-AMF – Soutien à la candidature de Paris et de la France au JO 2024

Suite au mail de l'AMF (Association des Maires de France), concernant la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024, une délibération de soutien est demandée.

Les Conseillers Municipaux votent par 6 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024.

6- FDSEA – Demande de classification de la commune en catastrophe naturelle

Suite au courrier de la FDSEA concernant les incidences météorologiques de ce printemps 2016, une demande de classification de la commune en catastrophe naturelle est demandée.

Les Conseillers Municipaux autorisent à l'unanimité des 10 voix, Monsieur le Maire à demander à Monsieur le Préfet le classement de la commune en catastrophe naturelle.

7-Fonds de concours intercommunal : Demande d'aide pour la rénovation de l'appartement du presbytère.

Dans le cadre de l'attribution d'un fonds de concours intercommunal, une demande d'aide doit être déposée. Monsieur le Maire propose le projet de rénovation de l'appartement du presbytère, dont le plan de financement est établi de cette façon :

DESIGNATION	MONTANT en Euros
Budget total TTC du projet	122 050.00
FCTVA	20 021.08
Budget total TTC du projet restant à financer	102 028.92
Subvention	0.00
fonds de concours demandé	51 014.46
restant à la charge de la municipalité (emprunt)	51 014.46

Les Conseillers Municipaux autorisent à l'unanimité des 10 voix, Monsieur le Maire à faire une demande d'aide pour le fonds de concours intercommunal concernant le projet de rénovation de l'appartement du presbytère, selon le plan de financement détaillé ci-dessus, à savoir 51 014.56 Euros de fonds de concours.

C/ Informations et questions diverses :

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :** Courrier du préfet nous informant du prélèvement pour le FPIC d'un montant de 8 230 Euros pour 2016 contre 4 838 Euros versé en 2015. Budgétisé à 5000 € le solde sera pris sur les dépenses imprévues.
- **Consultation des archives :** Courrier du ministère de la culture nous informant d'un éventuel contact de l'association généalogique Cousain et des précautions à prendre lors des consultations des archives communales.
- **SCCV du Bourg (achat du terrain):** Suite à la réunion du lundi 27 Juin, M. SCHMITT, représentant de la SCCV du Bourg, a informé Monsieur le Maire qu'en l'état actuel il ne pourra pas acheter le terrain. Monsieur le Maire est chargé de trouver un autre acquéreur éventuel et tiendra le conseil informé.
- **Station d'épuration :** Inauguration prévue le Samedi 1 Octobre 2016 à 10H30
- **Propriété SERVILLAT** est toujours en vente (demande de Monsieur Marc MAZET)
- **Demande d'un emplacement pour une pâtisserie mobile :** Demande refusée à l'unanimité du conseil
- **Achat Matériel de l'école :** La demande de Monsieur Calamarte, directeur de l'école, pour acheter lui-même les ordinateurs est acceptée. Monsieur le Maire rappelle que plusieurs sociétés doivent être consultées.
- **PC accordés depuis le 1 Janvier 2016 :** SCI Le Chausset pour 3 bâtiments agricoles, Rognard/ Desplanches pour la réhabilitation d'une maison ancienne et Bouvier pour la construction d'une dépendance.
- **Rèves de cirques :** Géraldine Vinter remercie tous les bénévoles ayant participé à la manifestation qui a été une réussite. 110 repas ont été servis.
- **PLU** (demande de Monsieur Serge Rousset): Le tribunal n'a toujours pas nommé le commissaire enquêteur. Monsieur le Maire tiendra informé le conseil.
- **Feux** (demande de Monsieur Marc Mazet) : Monsieur le Maire rappelle que tout feu en centre village et en lotissement est interdit.

.L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 21H00

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents